

	PMG de Jodoigne	PMG de Louvain-la-Neuve	PMG de Braine -l'Alleud
Adresse	Rue Soldat Larivière, 43b	Avenue Albert Einstein, 11i	Rue du Paradis, 1
Ville	<b>Jodoigne</b>	<b>Louvain-la-Neuve</b>	<b>Braine l'Alleud</b>
Tel	1733	1733	1733
Email	Pmg.labranconne@gmail.com	Pmg.labranconne@gmail.com	Pmg.labranconne@gmail.com
<b>Contact A</b>	Fleur LALOUX	Fleur LALOUX	Fleur LALOUX
GSM	010/84.64.52	010/84.64.52	010/84.64.52
Email	Pmg.labranconneggmail.com	Pmg.labranconneggmail.com	Pmg.labranconneggmail.com
Fonction	coordinatrice	coordinatrice	coordinatrice
<b>Contact B</b>			
GSM			
Email			
Fonction			
<b>Zone</b>	Glimes, Incourt, Opprebais, Piétrebais , Roux-Miroir, Beauvechain, Hamme-Mille, L'écluse, Nodebais, Tourinnes-la-Grosse, Bonlez, Chaumont-Gistoux, Corroy-le-Grand, Dion Valmont, Longueville, Orp-Jauche, Enines, Folx-les-Caves, Jandrain-Jandrenouille, Jauche, Marilles, Noduwez, Orp-le-Grand, Hélécine, Linsmeau, Neerheydissem, Opheydissem, Malèves-Sainte-Marie-Watsines, Orbais, Perwez, Thorombais-Saint-Trond, Autre-Eglise, Gérompont, Bomal, Geest-Gérompont-Petit-Rosière, Mont-Saint-André, Grand-Rosière-Hottomont, Huppaye, Ramilies, Dongelberg, Jauchette , Jodoigne, Jodoigne-Souveraine, Lathuy, Mélin, Piétrain, Saint-Jean-Geest, Saint-Remy-Geest, Zétrud-Lumay, Archennes, Biez, Bossut-Gottechain, Grez-Doiceau, Nethen, Aische-en-Refail.	Limal, Wavre, Bierges, Rixensart, Rosières, Genval, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Céroux-Mousty, Limelette, Louvain-la-Neuve, Court-Saint-Etienne, Marbais, Mellery, Sart-Dames-Avelines, Tilly, Villers-la-Ville	Monstreux, Nivelles, Baulers, Thines, Bornival, Waterloo, Braine-l'Alleud, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Lillois-Witterzée, Baisy-Thy, Bousval, Genappe, Loupoigne, Vieux-Genappe, Glabais, Ways, Houtain-le-Val, La Hulpe, Lasne

	PMG de Jodoigne	PMG de Louvain-la-Neuve	PMG de Braine –l'Alleud
<b>Maître de stage</b>	8	27	9
<b>Liste Maître de stage</b>	disponible	disponible	disponible
<b>Km Bxl/PMG</b>	53 km	38 km	32 km
<b>L'accueil</b>	Le candidat MG transmet ses coordonnées par mail à la coordination : pmg.labrabanconne@gmail.com qui transmettra en retour la liste des Maîtres de stage adjoints disponibles. Le candidat doit contacter les Maîtres de stage adjoints pour envisager une collaboration : la garde doit impérativement être supervisée par un Maître de stage adjoint membre du PMG. Ce n'est qu'une fois l'accord du Maître de stage adjoint confirmé, que le candidat MG pourra participer à la bourse d'échanges des gardes (via une application en ligne accessible uniquement sur demande auprès de la Coordination).		
<b>Le volume de prestation</b>	Le minimum d'heures de prestations pour établir une convention : 12 heures. Maxim 24h de garde cumulées par week-end.		
<b>Les prestations de garde</b>	Une prestation = 12h. A prester sur place de 8h à 20h ou de 20h à 8h (Attention, de 19h à 8h le vendredi soir). Accueilante présente uniquement en journée de 7h30 à 20h.		
<b>Le type de garde</b>	Uniquement les week-ends et jours fériés, pas la semaine. Gardes "Consultation" & "Renfort" : sur place au PMG (de 8h à 20h). Garde "Mobile" : visites chez les patients, avec chauffeur et véhicule du PMG (de 8h à 20h). Garde de "Nuit" : de 20h à 8h, sur place au PMG et visites chez les patients, avec chauffeur et véhicule du PMG.		
<b>Rétrocession d'honoraires</b>	Les honoraires sont perçus par le Maître de stage superviseur ; l'assistant preste la garde avec les carnets d'attestations du superviseur.		
<b>Logement disponible</b>	Un lit escamotable (avec sanitaires et douche) est prévu pour le médecin de nuit, durant ses heures de garde. Une cuisine commune est mise à disposition pour le personnel et les médecins (avec cafetière, micro-ondes et frigo). La garde s'effectue dans les locaux loués à une Résidence (dépendant du CPAS). Des plats chauds sont mis à disposition par le CPAS, tous les midis, plats froids le soir. Collations offertes par l'ASBL.	Une chambre (avec sanitaires et douche) est prévue pour le médecin de nuit, durant ses heures de garde. Une cuisine commune est également disponible pour le personnel et les médecins (avec cafetière, micro-ondes et frigo). Des plats à réchauffer sont mis à disposition pour l'équipe de nuit. Nombreux commerces à proximité en journée pour se procurer à manger. Collations offertes par l'ASBL	Un lit escamotable (avec sanitaires mais pas de douche) est prévu pour le médecin de nuit, durant ses heures de garde. Une salle de repos commune est mise à disposition pour le personnel et les médecins (avec cafetière, micro-ondes et frigo). La garde s'effectue dans les locaux loués à une Résidence (dépendant du CPAS). Des plats chauds sont mis à disposition par le CPAS, tous les midis, plats froids le soir. Collations offertes par l'ASBL.
<b>Malette disponible</b>	Cabinets bien équipés (médicaments, disponibles, ECG, ...). L'assistant vient avec sa propre mallette et son matériel de base.		
<b>Supervision</b>	Prise en charge par le Maître de stage adjoint durant la garde au PMG		
<b>Autre</b>	Présence d'un chauffeur ambulancier pour les médecins de visites		



	<b>MG2 AYWAILLE</b>	<b>PMG de la Basse-Meuse</b>	<b>CEGES Seraing Ougrée Bonnelles</b>	<b>GEF-DG</b>	<b>AGHHN Namur Haute .Hesbaye Namuroise</b>	<b>GEMENA NAMUR</b>
Adresse	Playe	Rue Basse-Hermalle, 2B	Rue de la Baume, 215	Rue de la Marne, 4	Place communale, 6	Chaussée de Liège 654C
Ville	<b>4920 Aywaille</b>	<b>4681 Hermalle sous Argenteau</b>	<b>4100 Seraing</b>	<b>4800 Verviers</b>	<b>5080 Rhisnes</b>	<b>5100 Jambes</b>
Tel	04/22.88.400	04/374.09.34	04/336.88.77	087/29.20.24	081/84.84.33	081/73.48.74
GSM			0476/69.23.69	0494/65.84.64		
Email	<a href="mailto:mgarde@skynet.be">mgarde@skynet.be</a>			c.dupont@ymail.com	<a href="mailto:sg@aghhn.be">sg@aghhn.be</a>	<a href="mailto:secretariat.pmg@gamena.be">secretariat.pmg@gamena.be</a>
<b>Contact A</b>	Philippe Burette	Geneviève Bruwier	Sébastien Fortin	Cédric Dupont	Sophie Goyens	Pierre Doumont
Tel		04/379.25.17		087/29.20.24		
GSM	0474/96.26.42	0476/27.37.71	0457.13.34.07	0494/65.84.64	0477/19.89.17	0496/21.57.28
Email	Philippe.burette@skynet.be	<a href="mailto:Genevieve.bruwier@ulg.ac.be">Genevieve.bruwier@ulg.ac.be</a>	<a href="mailto:Sebfortin1@hotmail.com">Sebfortin1@hotmail.com</a>	c.dupont@ymail.com	<a href="mailto:sg@aghhn.be">sg@aghhn.be</a>	<a href="mailto:pierre.doumont@mmbomel.be">pierre.doumont@mmbomel.be</a>
Fonction	Président MG2	Administratrice	Coordinateur	Coordinateur	Coordinatrice administrative	Responsable assistants
<b>Contact B</b>		Paul Pevée	André Meert	Michel Meuris	Isabelle Lupant	Sarah André
GSM		0475/79.53.00	0476/69.23.69	0495/23.98.96	0475/47.65.56	081/734.874
Email		Paul.pevee@skynet.be	<a href="mailto:Andre.meert@bautista.be">Andre.meert@bautista.be</a>	michelmeuriscabmed@hotmail.com	<a href="mailto:isalupant@skynet.be">isalupant@skynet.be</a>	<a href="mailto:secretariat.pmg@gamena.be">secretariat.pmg@gamena.be</a>
Fonction		Administrateur	Président	Président	Coordinatrice médicale	Assistante à la coordination
						<b>NC</b>
<b>Zone</b>	Aywaille, Sprimont (semi-rural)	Bassenge, Blegny, Dalhem, Fourons, Juprelle, Oupeye, Visé, Wandre	Seraing – Ougrée Bonnelles sauf Jemeppe sur Meuse	Plombières, Kelmis, Lontzen, Vielsalm Welkenraedt, Aubel, Limbourg, Baelen, Thimister-Clermont, Herve, Verviers, Dison, Pepinster, Theux, Spa, Jalhay, Waimes, Malmedy, Stavelot, Stoumont, Trois-Ponts, Lierneux, Eupen, Raeren, Bullange, Bütgenbach, Burg-Reuland, St.Vith, Amblève	Gembloux, La Bruyère, Eghezée, Fernelmont, Wasseiges	Beez, Belgrade, Saint-Marc, Saint-Servais, Bouge, Champions, Daussoulx, Flawinne, Malonne, Suarlée, Temploux, Vedrin, Boninne, Cognelée, Gelbressée, Marches-les-Dames, Dave, Jambes, Naninne, Wépion, Wierde, Erpent, Lives-sur-Meuse, Loyers, Floreffé, Florifoux, Franiere, Soye, Arbre, Bois-de-Villers, Lesves, Profondeville, Rivière, Andenne, Bonneville, Coutisse, Landenne, Maizeret, Namèche, Sclayn, Seilles, Thon-Samson, Vezin, Faulx-les-Tombes, Gesves, Haltinne, Mozet, Sorée, Evelette, Ohey, Haillet, Perwez, Goesnes, Jallet, Marchovelette et Franc-Waret.
<b>Maître de stage</b>	7	4	+/- 10	31	Quelques Maîtres de stage disponibles	31

<b>Liste Maître de stage</b>	Disponible	Disponible		Disponible		disponible
<b>Km Bxl/PMG</b>	123 km	109 km	100 km	124 km	60 km	65 km

	<b>MG2 Aywaille</b>	<b>PMG Basse-Meuse</b>	<b>CEGES Seraing Ougrée Boncelles</b>	<b>GEF-DG</b>	<b>AGHHN Namur Haute Hesbaye Namuroise</b>	<b>RGN Namur</b>
<b>L'accueil</b>	Contacté avec le président, programmation d'une rencontre entre l'assistant, le MDS sur le lieu de pratique	Accord avec le maître de stage	Actuellement uniquement garde "volante" "mobile" Pas encore de poste de garde médicale à Seraing	Le coordinateur PMG de GEF-DG constituera la personne relai entre GEF-DG, les maîtres de stage, les stagiaires et le CCFFMG. Les modalités d'accueil seront établies au cas par cas en fonction des demandes, du PMG concernés (territoire de 2.140 km²) et du type de garde (jour, nuit, mobile, fixe).	Le candidat MG transmet sa demande précise et ses coordonnées à sg@aghhn.be qui transfère aux Mds adjoints potentiellement intéressés. Le Mds adjoint contacte le candidat pour envisager ou non une collaboration. En cas d'accord, le maître de stage adjoint rencontre l'assistant avant sa 1 <sup>ière</sup> garde, lui fait visiter le PMG et lui explique le fonctionnement. Les autres modalités sont à convenir avec le maître de stage adjoint.	Le RGN informera l'accueillante sur place au PMG et le maître de stage adjoint prendra en charge l'assistant
<b>Le volume de prestation</b>	Min. 2 plages de 12h	Minimum 1 plage de 12h. Maximum 2 plages de 12h par week-end	Minimum 1 période de 12h	12h par garde	A voir au cas par cas entre le Mds et le candidat MMG	Des tranches de 7h30 -de 8h à 15h30 - 15h30 à 23h00
<b>Les prestations de garde</b>	Une prestation = 12h sur place de 8h à 20h (accueillante présente)	12 heures entre 8h et 20h	<b>Role A</b> preste de 22h à 08h avec un service de tri des appels via le CHU Sart-Tilman, infirmier urgentiste, projet SALOMON. (A est de secours en journée si B/ C défaillants en journée) <b>Role B/C</b> collaborent en journée en parallèle ou en se partageant le travail ; de 08h à 22h; les appels sont pris par le secrétariat tél. CAPTEL (B/C servent de secours si A défaillant en nuit)	20h – 8h (nuit) 8h – 20h (journée)	Garde de nuit de 19h à 8h le lendemain (= 13 heures) Garde de jour de 8h à 20h (= 12 heures) Renfort hivernaux de 13h à 17h voire 19h en cas d'affluence (uniquement du 15 octobre au 15 mars).	
<b>Le type de garde</b>	Sur place au PMG. Les assistants peuvent venir à 2 pour assurer ensemble les 12h	Fixe, mobile, de jour	Garde uniquement mobile pour le moment.	Fixe, mobile, de jour, de nuit en fonction des besoins. Véhicule avec chauffeur pour la nuit. Pas le jour.	Garde de nuit (= fixe et mobile, médecin véhiculé par le chauffeur). Garde de jour (= un ½ jour fixe et l'autre ½ jour en mobile, sans chauffeur avec son propre véhicule) Renfort (= fixe)	Fixe, au PMG, en journée

<b>Rétrocession d'honoraires</b>	Pas de rétrocession	Pas de rétrocession	Pas de rétrocession.	Pas de rétrocession	Pas de rétrocession.	Pas de rétrocession
<b>Logement disponible</b>	OUI pour 1 chambre, lit double	OUI, une chambre.	OUI, après accord préalable chez l'un des maitres de stages ou dans l'une des maisons médicales de Seraing, Ougrée ou Bonnelles	OUI, à Verviers, Stavelot et Saint-Vith	Une chambre (avec sanitaires privés) est prévue pour le médecin de nuit, durant ses heures de garde. Une cuisine commune est également disponible pour le personnel et les médecins.	Non
<b>Malette disponible</b>	NON mais cabinet entièrement équipé	Non mais cabinets bien équipés	Non, l'assistant travaille avec sa propre malette.		Oui, très complète (médicaments,posables, ECG, etc.). Le médecin vient avec son matériel de base (stéthoscope, etc.)	Non
<b>Supervision</b>	Prise en charge complète. Possibilité d'accueillir 2 assistants en même tps.	Prise en charge complète	Prise en charge.	Prise en charge complète	Prise en charge par le MdS adjoint durant la garde au PMG	Prise en charge complète
<b>Autre</b>					L'assistant doit posséder son propre véhicule. En journée, il y a 2 médecins au PMG. Chaque médecin fait une ½ journée de consultation au PMG, l'autre demi-journée les visites à domicile (avec son propre véhicule et déplacements à sa charge). Tous les rapports de consultation doivent être encodés dans le logiciel informatique du poste de garde (Médiposte).	

	<b>PGN6 NORD</b>	<b>PGN6 SUD</b>	<b>PMG Mouscron</b>	<b>MEDIWOK Wezembeek-Oppem et Kraainem</b>
Adresse	Avenue de Scandiano, 6	Boulevard Roosevelt, 17	Bâtiment K du CHM Avenue de Fécamp, 49	
Ville	<b>1480 Tubize</b>	<b>7060 Soignies</b>	<b>7700 Mouscron</b>	<b>1970 Wezembeek-Oppem</b>
Tel	02/355.95.42	02/355.95.42	1733	
GSM	0473/39.97.90	0473/39.97.90		0475/81.57.24
Email	<a href="mailto:Pgn6coordinatrice@gmail.com">Pgn6coordinatrice@gmail.com</a>	<a href="mailto:Pgn6coordinatrice@gmail.com">Pgn6coordinatrice@gmail.com</a>		<a href="mailto:joellever@gmail.com">joellever@gmail.com</a>
<b>Contact A</b>	Dr Fabienne Pringels	Dr Etienne Van Honacker	Dr Valérie Fontaine	Dr Joelle Verbist
Tel	02/355.46.00	067/48.55.35	056/84.06.20	
GSM	0475/23.28.82	0498/73.80.96	0475/42.00.65	0475/81.57.24
Email	<a href="mailto:Pringels.fabienne@gmail.com">Pringels.fabienne@gmail.com</a>	<a href="mailto:etiennevanhonacker@gmail.com">etiennevanhonacker@gmail.com</a>	<a href="mailto:agme.mouscron@gmail.com">agme.mouscron@gmail.com</a>	<a href="mailto:joellever@gmail.com">joellever@gmail.com</a>
Fonction	Médecin référent	Médecin référent	Présidente	
<b>Contact B</b>			Dr Alain Lippinois	
GSM			0475/58.60.44	
Email			<a href="mailto:Alain.lippinois@gmail.com">Alain.lippinois@gmail.com</a>	
Fonction			Maître de stage	
<b>Zone</b>	Braine-le-Château, Ittre, Rebecq, Tubize	Braine-le-Comte, Ecaussinnes, Soignies	Mouscron-Herseaux-Luingne-Dottignies-Evregnies- Saint-Léger	Wezembeek-Oppem et Kraainem (+/- 26.000 habitants)
<b>Maître de stage</b>	4	4	3	
<b>Maître de stage</b>	disponible	disponible	Au moins 1 disponible	
<b>Km Bxl/PMG</b>	26 km	46 km	109 km	0 km



	<b>PMG de Tubize</b>	<b>PMG de Soignies</b>	<b>PMG Mouscron</b>	
<b>L'accueil</b>	Rencontrer l'assistant(e) avant le début de sa 1 <sup>ère</sup> garde pour expliquer les modalités pratiques et lui remettre un fascicule rédigé à son intention. Chaque maître de stage supervise, si possible, chaque fois, le même ou les mêmes assistants bruxellois.	Rencontrer l'assistant(e) avant le début de sa 1 <sup>ère</sup> garde pour expliquer les modalités pratiques et lui remettre un fascicule rédigé à son intention. Chaque maître de stage supervise, si possible, chaque fois, le même ou les mêmes assistants bruxellois.	Rencontre entre le maître de stage et l'assistant à prévoir le matin même. Contact téléphonique la semaine précédant la garde.	1 <sup>er</sup> contact par mail ou gsm avec Dr Joelle Verbist pour quelques explications pratiques (néerlandais, fonctionnement de notre téléphone unique pour la garde,...). Ensuite communication des coordonnées de l'assistant aux médecins qui le souhaitent. En pratique, un médecin de notre groupe de garde met à disposition son cabinet médical pendant la durée de la garde.
<b>Le volume de prestation</b>	Min. 2 prestations de garde de week-end	Min. 2 prestations de garde de week-end	Min 6h au PMG 12 à 24hh de garde mobile (à convenir)	Environ 6 à 8 interventions le jour ; entre 0 et 2 interventions la nuit.
<b>Les prestations de garde</b>	Les gardes de journée se déroulent, en binôme, de 8h00 à 21h00 Un médecin reste au poste tandis que son confrère prend en charge les visites, à partir de son domicile. A 14h30 : on inverse les rôles. Pour les gardes de nuit ont lieu de 21h à 8h. Le médecin de garde pour chaque antenne travaille en solo, en restant disponible pour les visites à domicile.	Les gardes de journée se déroulent, en binôme, de 8h00 à 21h00 Un médecin reste au poste tandis que son confrère prend en charge les visites, à partir de son domicile. A 14h30 : on inverse les rôles. Pour les gardes de nuit ont lieu de 21h à 8h. Le médecin de garde pour chaque antenne travaille en solo, en restant disponible pour les visites à domicile.	PMG : 8h-12h et 14h-20h Mobile : 8h à 20h ou 8h-8h	Gardes de semaines : de 19h à 7h le lendemain (12h). Gardes de week-end : samedi et dimanche : de 7h à 7h le lendemain (24h).
<b>Le type de garde</b>	La journée de garde se répartit pour moitié en consultations et pour l'autre moitié en visites à domiciles ; pour la nuit, il s'agit uniquement de visites à domicile qui bénéficient des services d'un chauffeur.	La journée de garde se répartit pour moitié en consultations et pour l'autre moitié en visites à domiciles ; pour la nuit, il s'agit uniquement de visites à domicile qui bénéficient des services d'un chauffeur.	Fixe et mobile	Fixe et mobile. Il faut donc être motorisé : - en semaine uniquement de nuit ; - le week-end jours fériés : de jour et de nuit.
<b>Rétrocession d'honoraires</b>	Pas de rétrocession	Pas de rétrocession	Pas de rétrocession	La garde s'adresse aux assistants de la région de Bruxelles Sud-Ouest. Les assistants restent sous la supervision

				de leur maître de stage habituel qui perçoit les honoraires de disponibilité.
<b>Logement disponible</b>	OUI, mise disposition par chaque maître de stage .pour les nuits de garde	OUI, mise disposition par chaque maître de stage .pour les nuits de garde	Non	Pas de logement prévu.
<b>Malette disponible</b>	NON mais mise à disposition gratuite de matériel médical «disposable »	NON mais mise à disposition gratuite de matériel médical «disposable »	Non	Non
<b>Supervision</b>	Prise en charge leur responsabilité de manière complète par rapport aux assistants bruxellois, pendant leurs heures de garde médicale.	Prise en charge leur responsabilité de manière complète par rapport aux assistants bruxellois, pendant leurs heures de garde médicale.		